

**PRET D'HONNEUR D'URGENCE COMMUNAUTE DE COMMUNES**

<b>Objectifs</b>	✓ Visé à soutenir les très petites entreprises (TPE) les plus touchées par les conséquences économiques de la crise du Covid-19
<b>Zone éligible</b>	✓ Le territoire de la Communauté de Communes de Charente Limousine comprenant 58 communes
<b>Organisme porteur du dispositif</b>	✓ Communauté de Communes de Charente Limousine (CCCL)
<b>Bénéficiaires</b>	<p>CCCL met en place un prêt d'honneur pour soutenir la reprise des entreprises.</p> <p>Sont éligibles les TPE, PME, entreprise individuelle, micro-entreprise immatriculée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ de moins de 9 salariés</li> <li>✓ CA inférieur à 1 million d'euros</li> <li>✓ Bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 euros sur le dernier exercice clos.</li> <li>✓ Entreprises subissant une diminution de leur chiffre d'affaires supérieure à 30%.</li> </ul> <p>Les secteurs d'activité éligibles sont : commerce, artisanat, services, industrie et agriculture.</p>

<b>modalités du prêt d'honneur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux 0% : sans frais de dossier ni pénalité en cas de remboursement par anticipation</li> <li>✓ Pas de garantie demandée et sans obligation de prêt bancaire accompagnant</li> <li>✓ Durée de remboursement maximum : 48 mois</li> <li>✓ Différé de remboursement : 12 mois possible</li> </ul>
<b>Montant maximum</b>	Jusqu'à 4000 euros
<b>Procédure d'instruction, d'attribution et de versement du prêt</b>	SIREN, SIRET, RIB, chiffre d'affaires, montant de l'aide demandée, déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations communiquées.
<b>Contact</b>	<p>Communauté de Communes de Charente Limousine Arnaud LORANT <a href="mailto:Arnaud.lorant@charente-limousine.fr">Arnaud.lorant@charente-limousine.fr</a></p>